

**Département Offre Globale
de Service aux Partenaires**

Pôle parentalité animation de la vie sociale

Magalie LOPEZ-BURG

03 68 47 97 74

reseauparents68@cafmulhouse.caf.fr

www.reseauparents68.fr

Mulhouse le

OBJET : Appel à projets Réseau Parents 68 – Année 2018

Madame, Monsieur,

Le Comité de Pilotage du Réseau Parents 68, vous informe du lancement de son appel à projets pour l'année civile 2018.

Le Réseau Parents 68 a pour objectif de soutenir les parents et futurs parents dans leur rôle éducatif en reconnaissant et valorisant leurs compétences. Ce dispositif vise également à aider les parents à faire émerger des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'exercice de leur parentalité et face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec leurs enfants.

L'appel à projets s'adresse aux associations, collectivités et établissements scolaires qui souhaitent répondre aux besoins des familles à travers un projet d'accompagnement à la parentalité.

Les axes d'interventions pour l'année 2018 sont définis en articulation avec les textes de références suivants :

- la Charte Nationale des REAAP,
- la Charte de la laïcité,
- le Schéma Départemental de Services aux Familles.

En raison de l'événement départemental « Novembre pour les parents », le Comité de pilotage ne souhaite pas organiser de réunion de lancement de l'appel à projets 2018. Néanmoins, il propose aux porteurs de projets deux sessions « d'accompagnement méthodologique » :

- Jeudi 16 novembre de 9h à 12h à la DDCSPP du Haut-Rhin à COLMAR.
- Mardi 5 décembre de 14h à 17h à la Caf du Haut-Rhin à MULHOUSE.

En raison d'un nombre de places limité, l'inscription est obligatoire.

Par ailleurs, conformément au Schéma départemental de soutien à la parentalité 2013-2017, le Comité de pilotage a élaboré un programme de formations parentalité à destination des professionnels et bénévoles qui proposent ou qui souhaitent proposer des actions en direction des parents dans le cadre du Réseau Parents 68. Ce programme de formations sera déployé à compter du dernier trimestre 2017 et durant le premier semestre 2018. La participation à une ou des formation(s) est fortement recommandée par le Comité de pilotage.



26, avenue Robert
Schuman 68084
MULHOUSE CEDEX
Tél. : 0 810 25 68 10
Service 0.06€/min +
prix de l'appel
www.caf.fr

BFCM Strasbourg
11808 00923
Compte
00020008901 03

L'ensemble des documents de références est téléchargeable sur le site Internet du Réseau Parents 68 :

- cahier des charges de l'appel à projets,
- formulaire de demande de subvention,
- fiche d'évaluation 2017.

Le calendrier arrêté par le Comité de Pilotage est le suivant :

OCTOBRE 2017	Lancement de l'appel à projets
5 JANVIER 2018	DATE LIMITE DE DEPÔT DES DOSSIERS
JANVIER-FEVRIER 2018	Instruction des dossiers par la coordination et examen des demandes de subvention par le Comité de Financement
MARS 2018	Les propositions retenues par le Comité de Financement seront communiquées aux porteurs de projets

Il appartiendra ensuite à chaque financeur de valider les propositions retenues et de convenir avec les porteurs de projets des modalités permettant le versement de la subvention.

Pour le Comité de Pilotage du Réseau Parents 68

Magalie LOPEZ-BURG

Conseillère technique parentalité